



La Voie À Suivre

CHÉMOT

607

9 JANVIER 2009

23 TEVET 5770

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication

Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

Il le persécute

Il n'y a pas non plus de différence dans l'interdiction de la médisance si on la dit devant un juif ou devant des non-juifs. Il y a des gens qui se trompent beaucoup à ce propos, et disent du mal devant un non-juif de la marchandise que leur a vendu un juif, ou du travail qu'il a fait et ainsi de suite, si bien qu'ils lui causent du tort et de la peine, et souillent le persécutent vraiment de cette façon.

(*'Hafets 'Haïm*)

Dédié à la mémoire de
Yaacov Ben Moshe
Castro Zal

LA CHOSE EST DONC CONNUE (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

« Il arriva en ces jours que Moché grandit, sortit vers ses frères et vit leur souffrance, et vit un Egyptien frapper un Hébreu de ses frères. Il se tourna d'un côté et de l'autre, vit qu'il n'y avait personne, il frappa l'Egyptien et le cacha dans le sable. Il sortit le deuxième jour, et voici que deux Hébreux se disputaient. Il dit au méchant : pourquoi frappes-tu ton ami ? Et il dit : qui t'a posté comme gouverneur et juge sur nous, voudrais-tu me tuer comme tu as tué l'Egyptien ? Moché eut peur et dit : la chose est donc connue » (Chemot 2, 11-14).

Rachi explique : Moché eut peur – comme le sens direct. Selon le Midrach, il se souciait d'avoir vu en Israël des méchants et des délateurs. Il se dit : maintenant, peut-être ne sont-ils plus dignes d'être délivrés ; la chose est donc connue – comme le sens direct. Selon le Midrach, la chose m'est connue, cette chose sur laquelle je m'étonnais. Je me disais que les bnei Israël n'ont pas fauté plus que les soixante-dix nations pour subir des travaux forcés, mais maintenant je vois qu'ils le méritaient. »

Quand il a vu la terrible souffrance des bnei Israël, Moché a exploré la question, en cherchant à comprendre pourquoi il y avait une telle colère contre eux, mais il ne trouvait rien. Il s'étonnait : les Sages n'ont-ils pas dit qu'au moment où les bnei Israël allaient sortir d'Egypte, les anges du service avaient demandé : « En quoi sont-ils différents des Egyptiens ? Ceux-ci sont idolâtres et ceux-là sont idolâtres ! » De plus, ils se trouvaient à l'époque de l'esclavage d'Egypte dans une situation spirituelle extraordinairement dégradée, ils étaient plongés dans les quarante-neuf portes de l'impureté. Alors pourquoi Moché n'arrivait-il pas à comprendre qu'ils soient réduits en esclavage ?

Celui qui regarde avec précision le langage de Rachi trouvera la réponse à cette question, car Rachi écrit : « La chose dont je m'étonnais m'est connue, je me demandais en quoi les bnei Israël avaient fauté plus que les soixante-dix nations. » C'est-à-dire que l'étonnement de Moché ne portait pas sur le fait qu'ils avaient fauté, mais sur ce qu'il y avait dans leurs fautes qui était pire que celles des soixante-dix nations, chez qui il y avait des sorciers et des idolâtres, des assassins et des débauchés, et pourtant ils n'avaient pas été réduits en esclavage et n'avaient pas été punis. Pourquoi les bnei Israël, eux, avaient-ils été punis de leurs actes ? Ceci bien qu'ils n'aient pas encore reçu la Torah, donc ils étaient en fait au niveau de tous les autres peuples, comme les « bnei Noa'h », alors pourquoi exigeait-on davantage d'eux ?

C'est vrai, il y avait parmi eux des pécheurs, il y avait parmi eux des idolâtres, mais pourquoi était-ce justement eux qui étaient réduits en esclavage, plus

que les soixante-dix nations, qui étaient également méchants et pécheurs ? Pourquoi justement eux étaient-ils asservis aux travaux forcés ? Car tous ces péchés n'étaient pas plus graves que ceux des autres nations, alors pourquoi est-ce à eux qu'on le reproche ?

C'était cela l'étonnement de Moché, et cet étonnement ne lui laissait pas de repos, or en un moment il a trouvé la solution : « la chose est donc connue. »

La chose sur laquelle je m'étonnais est connue, dans les paroles de cet Hébreu : « est-ce que tu voudrais me tuer comme tu as tué l'Egyptien », c'est dans cette phrase que la chose est connue. En effet, s'il y a parmi eux des gens comme cela, qui n'ont pas l'amour du prochain, des délateurs, qui vont en colportant des médisances, on comprend pourquoi ils sont réduits en esclavage, et non seulement cela, mais il est possible que cela les rende indignes d'être sauvés.

Effectivement, si nous réfléchissons, Moché avait raison de dire cela, car tout l'esclavage d'Egypte est arrivé à cause du lachon hara. En effet, l'histoire de la vente de Yossef, qui l'a fait arriver en Egypte, à la suite de quoi ses frères y sont venus avec leur père Ya'akov, tout cela ne se serait pas produit si Yossef n'avait pas dit du lachon hara sur ses frères, en rapportant à leur père ce qu'ils faisaient de mal, bien que ses intentions aient été bonnes. « La chose est donc connue » : nos pères sont arrivés en Egypte à cause du lachon hara et de la médisance, et bien qu'on ait su longtemps avant cela qu'il y aurait une servitude, car « tes descendants seront étrangers dans un pays qui n'est pas le leur, et ils les asserviront et les persécuteront », la manière dont cet esclavage est arrivé était due au lachon hara.

C'est pourquoi lorsque Moché a dit « ils ne me croiront pas et ne m'obéiront pas », cela lui a été immédiatement reproché (4, 2-7) : « Hachem lui dit : qu'as-tu dans la main, et il a répondu : un bâton. Il a dit : lance-le à terre, il le lança à terre et il devint un serpent, et Moché s'enfuit devant lui (...). Hachem lui dit encore : mets ta main dans ta poitrine, il mit la main dans sa poitrine et quand il la sortit, sa main était lépreuse comme de la neige. »

L'art du serpent était de dire du lachon hara, et la lèpre, comme on le sait, est le châtement du lachon hara, comme le rapporte Rachi sur ce verset : « Qu'as-tu (« mazé ») dans la main – « mazé » est écrit en un seul mot, pour enseigner que tu dois être frappé dans ta main pour avoir soupçonné ceux qui étaient droits, etc ; et il devint un serpent – c'est une allusion au fait qu'il avait dit du lachon hara sur les bnei Israël, en adoptant l'art du serpent ; lépreuse comme de la neige – la lèpre est en général blanche. Dans ce signe aussi, il lui a insinué qu'il avait dit du lachon hara en disant « ils ne me croiront pas », c'est pourquoi il a été frappé de lèpre, comme Myriam avait été frappée à cause du lachon hara. »

Pour montrer à Moché que si, effectivement, la faute des bnei Israël qui leur avait valu de descendre en Egypte et d'être réduits en esclavage était bien celle du lachon hara, s'il voulait les délivrer, il devait

Suite Page 2

réparer cette faute et non la répéter. Et bien que ce qu'il avait dit était en soi pour le bien des bnei Israël, dans un but utile et non de façon interdite, cela provenait d'un véritable souci pour le klal Israël : comment Moché allait-il pouvoir les inciter à l'écouter, puisque, comme on le constate, ils ne l'écoutaient pas, à cause de leurs soucis et de la dureté du travail ? L'explication en est que lorsqu'on veut réparer une faute, on est obligé de faire le contraire, une techouva à l'opposé, et de tendre vers le meilleur côté. C'est pourquoi Moché, qui venait délivrer Israël, ne devait pas dire de lachon hara, même dans un but utile, mais veiller à aller dans l'autre sens, redoubler d'amour, de fraternité, de paix et d'amitié, et juger favorablement les bnei Israël.

C'est ainsi que les choses se présentent, également dans notre génération, car comme on le sait notre exil provient de la haine gratuite.

L'introduction à « 'Hafets 'Haïm » en parle longuement : la haine gratuite et le lachon hara ensemble ont provoqué cette faute, ainsi que la longueur de l'exil. Donc si nous voulons rapprocher la délivrance, nous devons redoubler d'amour gratuit, plus intense encore que la haine gratuite, qui crée des dissensions parmi nous. Nous devons nous efforcer de nous juger mutuellement favorablement. Nous ne parlons pas seulement des personnes individuelles, mais aussi des communautés, chacune avec ses dirigeants, chacune avec ses rabbanim. Chacun doit aimer et accepter celui qui est différent de lui. Si nous nous conduisons ainsi, il nous est promis que la délivrance viendra bientôt, car lorsque les tribus d'Israël seront dans l'unité, alors immédiatement « il y aura un roi dans Yéchouroun ».

HISTOIRE VECUE

« Prenez pour vous de la paille (« teven ») comme vous en trouverez » (Chemot 5, 10)

Le livre « Yisma'h Moché » explique le verset de notre paracha dans le contexte de l'étude de la Torah, et de la récompense cachée de ceux qui étudient et consacrent un temps fixe chaque jour à l'étude de la Torah. Voici ce qu'il dit :

Si à chaque instant de libre qu'on trouve on prend pour soi « tevouna » (de l'intelligence) et qu'on étudie la Torah, la récompense est double. « Car rien de votre travail ne sera enlevé », vous recevrez une récompense pour les heures de votre travail aussi.

Cette idée merveilleuse figure dans le livre « Ma'ayan HaChavoua », avec une addition racontée par le gaon auteur de « Divrei 'Haïm » de Tzanz zatsal :

A Vienne vivait un juif riche de très grande renommée, du nom de Rabbi Chimchon Wertheimer, surnommé par tout le monde « le ministre juif ». C'était un banquier extrêmement fortuné et qui avait beaucoup d'influence dans les milieux politiques.

Que ce soit par son argent ou par son influence, il faisait du bien autour de lui sans compter, pour la communauté et pour les individus. Il donnait beaucoup de tsedaka aux pauvres et aux indigents, et servait de bouche à ses frères devant les autorités. Il mourut âgé avec une bonne renommée, et on fit son éloge funèbre comme il convient.

Or voici que le jour même de son décès mourut également son ami, lui aussi banquier, un juif riche, mais là s'arrêtait la similitude entre les deux.

Les deux âmes montèrent au Ciel, et se tinrent devant le trône du jugement. Le tribunal demanda à Rabbi Chimchon, qui fut jugé le premier, comment s'étaient déroulées ses journées.

« Je me levais à cinq heures du matin, dit-il, pour étudier un peu, et j'allais à la synagogue au mynian de six heures. J'étudiais un chapitre de michnaïot après la prière, je disais cinq psaumes et je rentrais chez moi pour le petit déjeuner. Puis j'allais à la banque pour régler des entrevues avec les directeurs des diverses sections et prendre certaines décisions importantes. A midi, je recevais les pauvres pour distribuer de la tsedaka, faire du bien et soutenir la Torah. A une heure et demi à peu près, je rentrais chez moi pour manger et faire la sieste. A trois heures et demi, je me levais et je m'occupais des rendez-vous non-officiels, ensuite j'allais à la synagogue pour les prières de min'ha et aravit. Puis je m'installais pour étudier, à moins qu'on ne me dérange, qu'il s'agisse d'un Rav qui demandait une contribution pour l'entretien de sa yéshiva, d'un responsable communautaire qui voulait atténuer un décret, d'une communauté qui aurait voulu construire un mikvé.. voilà. Je disais le Chema et j'allais dormir. Je n'ai rien d'autre à ajouter. »

Les juges écoutèrent, pesèrent, et décidèrent : « Rav Chimchon est convié à la vie du monde à venir. Le Gan Eden en totalité ! »

Son ami le banquier, en entendant cela, se dit : « S'il en est ainsi, cela ne va pas si mal pour moi... »

Les juges s'adressèrent à lui pour lui demander : « Et vous, quel était le déroulement de votre journée ? »

Le banquier répondit : « Exactement pareil, sauf quelques petites différences. Il est vrai que je n'étudiais pas et que je ne priais pas, mais j'allais à la banque et j'y restais jusqu'à midi, comme lui. Je déjeunais et j'allais me reposer, comme lui. Je commençais avec les entrevues non-officielles. Il est vrai que je n'allais pas ensuite prier et que je n'étudiais pas la nuit, mais à part cela... tout était pareil ! »

Les juges entendirent et décidèrent : « Le Guéhénom total, la perte complète ! »

Le banquier se révolta et s'écria : « Où est la justice ? A mon ami vous avez attribué le Gan Eden total même pour ses heures de travail ! Et là-dedans, nous sommes à égalité. J'ai droit à au moins la moitié du Gan Eden... »

Les juges répondirent : « Le verdict est maintenu. Mais permettez-nous de vous l'expliquer.

A quoi est-ce que cela ressemble ? Dans une province, il y avait une famine terrible. Ce fait était connu d'un commerçant en blé qui avait aussi des principes : jamais il ne gonflait le prix de la récolte, il ne spoliait jamais personne. Si le prix du wagon était de mille pièces d'or, il ne demandait pas un centime de plus. Mais le prix du son et de la paille, il était prêt à le gonfler, en cela il acceptait de demander trop. Que fit-il ? Il partit dans cette province avec quatre wagons chargés de blé et six wagons chargés de son et de paille. On lui demanda quel était le prix de sa marchandise. Il répondit : mille pièces d'or le wagon, c'est un bon prix. Mais je ne vends pas de wagon isolé, tout est ensemble.

Il y avait là un petit malin qui fit un calcul rapide. Dans les conditions de famine qui régnaient, chaque wagon de blé valait cinq mille pièces d'or. Je vais lui payer dix mille pièces d'or comme il le demande, et je vais acheter les quatre wagons de blé, et en même temps le son et la paille, et je vais gagner tout de suite une somme double de mon investissement...

Le marchand reçut l'argent, lui donna les wagons et s'en alla tout content.

En chemin, il rencontra un marchand de blé, il lui raconta comment il avait vendu du blé et du son à mille pièces d'or le wagon. Le marchand entendit cela et s'étonna de la bêtise des acheteurs qui avaient acheté de la paille et du son au prix de mille pièces d'or. Immédiatement, il chargea dix wagons de son, et se dépêcha d'aller dans cette province. Il proposa le son en exigeant mille pièces d'or le wagon. Tout le monde se moqua de lui et de sa bêtise.

Le marchand se fâcha et dit : « Mais à mon ami vous avez payé cette somme ? » On lui répondit en souriant : « Quel rapport ? Il nous a vendu du beau blé de bonne qualité qui est tellement nécessaire ici à cause de la famine, mais il a fait dépendre ce marché de l'achat de toute la charge. Nous avons été d'accord pour cet achat global. Mais vous, vous ne proposez que du son, et nous n'en avons pas besoin ! »

C'est la même chose en ce qui vous concerne, expliquèrent les juges au banquier. Rabbi Chimchon étudiait à chaque fois qu'il avait le temps, faisait du bien de toutes ses forces et aidait ses frères. Il a vendu une récolte de qualité, et il avait aussi du son : les heures consacrées aux affaires, aux repas et au sommeil. Nous lui avons tout pris ensemble et nous le lui avons bien payé. Mais vous, vous n'avez à proposer que du son, et cela, nous n'en avons aucun désir. »

UNE TORAH DE VIE

LES JOURS « CHOVEVIM »

Ces jours sont des jours saints. Ils commencent à la parachat Chemot et se terminent à la parachat Michpatim. On les appelle « Chovevim », mot formé des initiales de : « Chemot, Vaera, Bo, Bechala'h, Yitro, Michpatim » (les années embolismiques, on y ajoute « Terouma, Tetsavé », « tat »). Ces jours sont propices au développement spirituel, en sainteté et en pureté, et au travail sur les traits de caractère. Les gens fervents et pieux d'autrefois avaient l'habitude de jeûner pendant cette période pour ajouter de la sainteté à leur sainteté.

Le « Levouch » évoque cette coutume du jeûne pendant les jours « Chovevim », coutume que l'on observait au Maroc justement pendant les années embolismiques, comme il le fait observer lui-même : « Il y a des endroits où la coutume est, pendant les années embolismiques, de fixer un jeûne tous les jeudis des parachiot Chovevim – tat. On lit à Cha'harit la paracha de la semaine, on dit « Chomer Israël », et à min'ha on lit « vaya'hel » et on dit la haphtara « dirchou ». On a cette habitude parce que cette année-là est longue, il y a plus de la moitié de l'année entre les jeûnes du lundi et du jeudi de 'Hechvan et ceux de Iyar, qui sont des jours de jeûne et d'expiation pour Israël, c'est pourquoi on jeûne cinq jours qui correspondent au mois qu'on rajoute, qui est de quatre semaines, chaque semaine deux jours, le lundi et le jeudi. Pour ne pas trop peser sur le public, on les partage, et on ne jeûne qu'une seule fois par semaine. J'ai aussi entendu une autre raison, qui est que les anciens avaient constaté que les femmes enceintes risquaient de faire des fausses-couches les années embolismiques, et ils avaient édicté de jeûner ces huit jeûnes pour tous les lundis et jeudis du mois qu'on rajoute, pour que les femmes enceintes gardent leur bébé. »

Dans ce contexte, le gaon Rabbi 'Haïm Falagi zatsal écrit dans son « Kaf Ha'Haïm » qu'il y a déjà de nombreuses années dans la ville d'Izmir que dix talmidei 'hakhamim jeûnent, et fixent une étude à la synagogue, des psaumes avec sept circonciseurs, et ils prient min'ha avec des seli'hot. On nomme des personnes pour ramasser de l'argent auprès des femmes enceintes, et on distribue cet argent aux nécessiteux, pour que par ce mérite il ne leur arrive aucun mal.

Les coutumes d'ascèse et de prudence

Rabbi 'Haïm Vital évoque la coutume du jeûne à la fois pour les années simples et les années embolismiques : Il y a une coutume ancienne dans tout Israël de jeûner quarante jours d'affilée entre le premier jour de la parachat Chemot jusqu'à la parachat Terouma et un peu de Tetsavé. On leur a donné le signe mnémotechnique : « Chouvou Banim Chovevim, Erpe Michouvotikhem » (Yirmiyah 3) (« Revenez, enfants rebelles »). Ces parachiot, qui racontent l'histoire de l'exil, de l'esclavage et de la rédemption des bnei Israël, sont propices à faire une techouva totale.

Les gens particulièrement pieux ont des coutumes d'ascèse et de précautions toutes particulières pendant ces jours-là. Le 'Hida y fait allusion dans « Birkei Yossef » : « A cette époque, c'est un grand tikoun de se sanctifier dans ce qui vous est permis. » Les ouvrages de moussar et de 'hassidout témoignent de ce que beaucoup de gens très pieux jeûnent pendant les parachiot de Chemot à Michpatim, de Chabbat en Chabbat, et font attention pendant tous les jours « Chovevim » à ne manger ni viande ni volaille. Beaucoup d'autres se mortifient en ne mangeant rien d'origine animale le soir après

le jeûne, et ils vont au mikvé tous les jours. Chaque coutume est légitime.

Le ta'anit dibour (jeûne de la parole)

Dans de nombreuses communautés s'est conservée la coutume du « ta'anit dibour » pendant les jours de « Chovevim ». Le gaon et tsaddik Rabbi Yitz'hak Alfaya zatsal, qui a répandu et renforcé la coutume du « ta'anit dibour », en a longuement fait l'éloge dans son ouvrage « Kountrass HaYé'hieli ». Il écrit : « Le ta'anit dibour (qui consiste à ne pas parler du tout du début jusqu'à la fin de l'étude) est une très grande nécessité, utile à tout être créé, petit ou grand, érudit et talmid 'hakham, gaon et Rav, riche ou pauvre. C'est plus utile que de nombreux jeûnes et mortifications, et cela n'affaiblit pas le corps comme un jour de jeûne ou autres mortifications. La difficulté est seulement de mettre un frein à sa bouche et de ne pas parler de ses affaires, ni à plus forte raison de propos oiseux sans aucune utilité. A plus forte raison de futilités, mais des paroles de Torah et de louanges à D., on les dit pendant toute la journée. Le ta'anit dibour est bon pour le corps et bon pour l'âme, et fait la paix entre l'âme et le corps, pour que les deux méritent la lumière de la vie et le monde éternel qui est entièrement bon. »

Sur la segoula du ta'anit dibour, Rabbi Yitz'hak cite le « Noam Elimelekh » pour qui, quand on le pratique d'un Chabbat à l'autre, il vaut soixante cinq mille six cents jeûnes... pour nous montrer la force du ta'anit dibour, plus utile que le jeûne du corps...

D'ailleurs, les Chabbat des « Chovevim » sont particulièrement propices à améliorer l'observance du Chabbat, pour tous les Chabbat de l'année. Comme le dit Rabbi Tsaddok HaCohen de Lublin zatsal, dans son livre « Pri Tsaddik », la sainteté du Chabbat, qui se renouvelle chaque Chabbat, est la sainteté du Chabbat de la paracha qu'on lit.

Techouat Hachem Lekol Yéhoudi Mevakech

Il y a aussi une coutume pour des gens pieux en tout lieu de dire des psaumes en entier ou en partie pendant les jours de « Chovevim », en public. Les commentateurs trouvent également des allusions à la récitation des psaumes en ces jours-là dans le verset qui ouvre la période des « Chovevim » : « Voici les noms des bnei Israël qui sont venus en Egypte » les initiales des mots de ce verset forment le mot « hachavim » (ceux qui se repentent), et les dernières lettres forment le mot « tehilim » (psaumes). Ils ont aussi expliqué sur le verset « vaera el Avraham » (Je suis apparu à Avraham), qu'il a la même valeur numérique que « Tehilim ». Et les lettres de Tehilim sont les initiales de « Techouat Hachem Lekol Yéhoudi Mevakech » (Le salut de Hachem est pour tout juif qui le demande)...

Rabbi Tsvi Elimélekh de Dinow explique dans son livre « Igra Dekala » : « La délivrance de tous les exils se fait par la Torah et la techouva, et tout homme peut faire techouva, ce qui n'est pas le cas pour la Torah, celui qui n'est pas talmid 'hakham ne peut pas étudier la Torah. Mais Hachem a promis à David que son livre des Psaumes serait considéré comme si on étudiait les passages les plus difficiles de la Torah. »

« Voici les noms des bnei Israël qui sont venus en Egypte avec Ya'akov, chacun est venu avec sa famille » (1, 1)

On peut dire allusivement, écrit Rabbi Ya'akov Abou'hatseira, que l'essentiel de la venue de l'homme en ce monde est de parfaire son esprit et son âme. Ce perfectionnement s'accomplit par l'étude de la Torah et l'attachement aux mitsvot et à la prière. Quand il mérite d'avoir perfectionné son âme, il peut alors s'attacher à la Chekhina.

C'est ce qui est dit : « Voici les noms des bnei Israël qui sont venus en Egypte », « mitsraïma » (en Egypte) a la même valeur numérique que « Chekhina », comme l'ont dit les Sages. Cela vient indiquer ici que les bnei Israël sont dignes de s'attacher à la Chekhina, ils sont « avec Ya'akov », c'est-à-dire qu'ils ont en eux les qualités qui se trouvent en allusion dans les initiales de « Ya'akov », à savoir « Yi'houd (l'unicité), Anava (l'humilité), Kedoucha (la sainteté), Berakha (la bénédiction) ».

L'unicité, c'est qu'ils proclament l'unicité de D. du plus profond de leur cœur ; l'humilité, dans tout ce qu'ils font, ils sont humbles et ne se vantent de rien ; la sainteté, ils se sanctifient comme il convient, dans la pureté, et ils étudient la sainte Torah ; la bénédiction, ils font attention à chaque bénédiction qu'ils prononcent.

« Usons donc de ruse contre lui »

Les sages du moussar interprètent le sens direct du verset comme un enseignement sur le devoir de l'homme d'apprendre les façons d'agir du mauvais penchant et de se montrer plus rusé que lui.

Le Ben Ich 'Haï donne une parabole à ce propos : Un marin voulait faire passer dans son bateau un chargement de chapeaux qui était posé sur le rivage. Il a mis son chapeau, et au même instant tous les singes sont descendus de l'arbre, ont pris les chapeaux et les ont mis.

Le marin se mit très en colère et leur lança des pierres, et ils l'imitaient en lui lançant des fruits des arbres. Alors, il comprit que les singes n'avaient pas l'intention de voler les chapeaux, mais seulement de l'imiter.

Il usa donc de ruse et jeta son chapeau par terre. Quand les singes virent cela, ils lancèrent aussi les chapeaux, et il se dépêcha de les embarquer sur le bateau.

Il en va ainsi de la lutte contre le mauvais penchant : si nous ne nous rapprochons pas de lui, lui aussi s'éloignera de nous...

« Elle l'appela Moché et dit : car je l'ai retiré de l'eau » (2, 10)

Paro lui-même ne connaissait pas l'hébreu, et il avait même fait jurer à Yossef de ne le révéler à personne. Donc comment sa fille pouvait-elle parler la langue sainte, pour le nommer Moché « car je l'ai retiré de l'eau » ?

Rabbi Yi'hiya Na'hmani explique, dans son livre « Imrei Noam », qu'on peut dire que lorsque Yossef parlait avec Paro en hébreu, qu'il ne savait pas répondre, et qu'il lui a fait jurer de ne le révéler à personne, malgré tout Paro n'a pas eu confiance en lui, il avait peur que cela se sache. C'est pourquoi il a été obligé d'apprendre l'hébreu, et de cette façon la langue sacrée a été apprise dans toute sa maison, et sa fille savait parler cette langue.

« Moché prit sa femme et ses fils et les fit monter sur l'âne » (4, 20)

Le « Ketav VéHaKabbala » donne une raison pour que la Torah souligne que Moché a fait monter sa femme et ses fils sur l'âne : la voyage à dos d'âne s'opère de façon très stable, on ne le sent presque pas. Au Maghreb, quand on vend des ânes, pour montrer leur mouvement

régulier, celui qui chevauche tient une cuvette remplie d'eau à la main pendant que l'âne marche, et l'eau ne se renverse pas.

Le verset voulait nous dire que la femme de Moché était malade, et que ce moment était celui de la circoncision de son fils, Eliezer, il précise donc que Moché les a fait monter justement sur un âne, qui ne rend pas malade celui qui le monte quand il marche, comme les autres animaux.

Par allusion

« Qu'est-ce que cela dans ta main, et il dit : un bâton »

Le mot « mazel » (qu'est-ce que c'est) a la même valeur numérique que « ben » (le fils).

Cela insinue à celui qui a un fils qu'il doit l'éduquer en lui disant qu'il a un bâton à la main, comme le dit le roi Chelomo : « Celui qui néglige le bâton déteste son fils. »

Mais si on jette le bâton, à terre, c'est-à-dire qu'on ne l'éduque pas directement, alors le fils risque de devenir un serpent...

(« Oneg Chabbat »)

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

Pourquoi Batya a-t-elle cherché à s'attacher à la Torah d'Israël ?

« La fille de Paro descendit pour se baigner dans le fleuve. »

Les Sages ont dit (Sota 12b) : Cela nous enseigne qu'elle est descendue pour se laver de l'idolâtrie de son père. C'est très extraordinaire. Batya était la fille d'un roi qui imposait son autorité, elle avait donc tout ce qu'elle voulait, il ne lui manquait rien, alors pourquoi se convertir et devenir juive à un moment où la communauté d'Israël était dans une situation de misère, dans un esclavage abject, poursuivie par toutes sortes de décrets cruels ?

Il faut donc comprendre ce qui a poussé Batya à s'attacher à la communauté d'Israël.

On peut dire qu'elle a vu qu'on imposait aux juifs toutes sortes de décrets pesants, et qu'on faisait tout ce qui était possible pour les éliminer totalement, et les faire fauter. Mais plus on les persécutait plus ils se multipliaient, et tous ces décrets ne servaient à rien du tout. Les bnei Israël eux-mêmes ne se laissaient pas impressionner par eux, ils s'efforçaient d'avoir des enfants, et se renforçaient le plus possible pour être des juifs attachés à D. En particulier, ils n'avaient pas changé leur nom, leur langage ni leurs vêtements. Donc Batya a compris, à partir de ce phénomène, que le klal Israël était éternel, qu'il était inutile de chercher à le détruire, et qu'en fin de compte il sortirait de cet amer exil et perdureraient pour l'éternité, alors que les Egyptiens et leur idolâtrie disparaîtraient, comme toutes les autres nations et les autres idolâtries, dont au bout d'un certain temps il ne reste pas la moindre trace. Cela l'a menée à se séparer des idoles de sa famille, et elle est partie se convertir.

Certains disent que le fait qu'elle soit allée se baigner justement dans le fleuve pour se purifier des idoles de son père, et non à un autre endroit, était dû au fait que le fleuve était l'idole de l'Egypte, comme l'écrit Rachi (Chemot 7, 17). C'est là qu'elle est allée se convertir, pour annuler leur idole, et montrer qu'elle n'y croyait pas.

On peut l'expliquer d'après ce qui est dit dans la Guemara (Ta'anit 7a) au nom de Rabbi 'Hanina bar Eidi : à quoi sont comparées les paroles de la Torah, à l'eau, ainsi qu'il est écrit : « Venez, tous ceux qui ont soif, allez vers l'eau », cela nous enseigne que de même que l'eau, quand on la met dans un endroit élevé, va vers l'endroit le plus bas, les paroles de Torah ne subsistent que chez celui qui est humble. C'est ce que dit le verset : « La fille de Paro descendit se baigner dans le fleuve », elle est descendue de sa grandeur en tant que fille de roi pour se tremper dans l'eau de la Torah.